



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 06 61 62 85 92
Email : soregane@orange.fr

Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFOS FEVRIER 2008

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

En ce début d'année j'ai le plaisir de constater que vous êtes particulièrement actifs puisque déjà nous avons enregistré 50 règlements de cotisations 2008 avec 6 nouveaux adhérents.

Cette année nous commencerons la saison un peu plus tôt que les autres années. Pour tous les membres de l'AMP présents à la Tranche, nous serons au local de l'AMP, face à la capitainerie, le samedi 8 mars prochain en fin de matinée.

Sylvie remettra à chacun de vous, pour l'année 2008, un sweat couleur sable, brodé aux couleurs de l'AMP. Elle vous donnera également la possibilité d'acquérir au prix de 10 euros un fanion (30cmx45cm) blanc, logo imprimé également aux couleurs de l'AMP.

Durant cette matinée nous pourrons parler des projets d'animations sélectionnés par votre Bureau.

Nous parlerons du Congrès de la FNPPSF qui se déroulera sur l'île de Ré du 16 au 19 mai 2008 prochain avec la possibilité d'arriver le jeudi 15.. A l'occasion de ce Congrès vous recevrez avec le reçu de votre cotisation 2008 et le timbre Fédéral, un ticket pour participer au tirage de la tombola organisée par nos amis de RIVEDOUX.

Nous ferons les essais de la sono mobile achetée par notre ami Guy CHAUVET. Elle nous permettra, lors des réunions et manifestations en plein air, à chacun de mieux entendre.

Enfin les membres du Bureau présents seront à l'écoute de vos idées et suggestions pour prendre les décisions utiles quant aux actions à mener pour que notre sécurité lors de nos embarquements soit prise en compte.

D'autres sujets comme la gestion de la zone de mouillage, la Capitainerie, les travaux de l'embarcadère, l'attaque de la mer sur notre rivage pourront être abordée.

Conscients que certains d'entre vous seront retenus par d'autres obligations à ce moment de l'année, je ne manquerai pas de vous faire un compte rendu de cette matinée.

LE MOT DU VICE PRESIDENT

Comme je l'ai annoncé à notre dernière AG, cette année 2008 est ma dernière année au sein du Bureau.

Il serait bon qu'un candidat vienne se joindre à moi pour organiser le concours de pêche de cette année et pour participer aux organisations des autres manifestations. Notre Association a besoin d'autres membres plus jeunes, venez nous rejoindre au Bureau. Je regrette de quitter le Bureau où le travail est fait sérieusement et efficacement mais **age oblige...**

Si nous voulons arriver à nos fins, il faut que notre Association soit très forte avec un maximum d'adhérents et un Bureau compétant (ce qu'il est).

Un vœux pour ma dernière année : quand vous passez devant notre local et qu'il est ouvert, arrêtez vous, venez prendre des nouvelles fraîches de votre Association, venez nous faire part de vos idées et remarques, nous pourrons ainsi corriger ou améliorer notre action.

**ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER
N°0853003934**

LE MOT DU SECRETAIRE

Quelques infos particulièrement pour nos adhérents qui ne résident pas à la Tranche toute l'année.

Nous allons bientôt arriver au renouvellement de nos élus locaux comme dans toute la France.

A ce titre je rappelle à ceux qui sont intéressés.

Pour l'instant il y a deux listes en présence. Si vous voulez lire les professions de foi des deux candidats tête de liste, il suffit de vous connecter sur leur weblog sur internet.

unavenirpourtous pour la liste conduite par Monsieur Fardin Maire sortant,

demainlatranche pour la liste d'opposition conduite par Monsieur Kubrick conseiller municipal actuel.

Chacun pourra juger des visions de chacune des listes et particulièrement les évolutions en ce qui concerne nos demandes sur l'amélioration de la sécurité, de l'aménagement de la zone nautique et de concertation avec les autorités.

Chacun se forgera sa propre opinion.

En ce qui concerne la saison à venir qui démarre le 1^{er} avril (ne pas oublier de remplir votre demande de corps mort auprès des services municipaux avant fin janvier sous peine de ...).

Le point d'interrogation principal concerne les nuisances possibles liées à la réfection de l'embarcadère. A ce titre et après consultation de dizaines de projets concernant les brises houle, j'ai trouvé des réalisations qui ont été menées de pair avec la construction d'un ponton sur la mer tout en atténuant significativement la forte houle.

Nous pouvons de nouveau regretter que cette option du cahier des charges n'ai pas été défendue par nos élus actuels.

En cette période où la houle fait de plus en plus de dégâts sur notre littoral il y avait un moyen de faire d'une pierre trois coups :

- **Avoir une nouvelle estocade illuminée, lieu de promenade des estivants,**
- **Régler nos problèmes de sécurité à l'embarquement et débarquement,**
- **Protéger la côte dans l'anse du Maupas.**

Je serai certainement présent le samedi 8 mars à la Tranche et j'espère avoir le plaisir de rencontrer au local de l'AMP, le matin tous les membres de notre Association présents pour évoquer la reprise de la saison de pêche et de plaisance.

LE MOT DE SYLVIE

Comme vous l'a écrit ci-dessus, notre Président, je serai présente au local le samedi matin 8 mars prochain afin de vous remettre en ce début de saison le sweat compris dans le prix de votre cotisations et vendre les fanions de l'AMP.

Je profite de ce début de saison pour inciter les membres de l'association à passer plus régulièrement au local, je vous rappelle qu'une permanence est faite durant juillet et août chaque samedi vers 11 heures.

Je souhaiterais que ceux qui n'ont pas reçu leur coupe-vent, polo, voir même casquette, se manifestent en me téléphonant au 06 85 22 62 35 afin que je puisse les rencontrer. Je suis régulièrement à la Tranche, même en dehors de la période estivale.

Merci de m'adresser votre cotisation si vous ne l'avez pas encore fait

INFOS RAPIDES

La municipalité a reconduit la subvention 2008 de 800 euros mais a refusé notre demande de participation à l'achat de notre sono mobile.

Robin des Bois consent une remise de 5% à tous les membres de l'APM, sur le tarif des gardiennages de bateaux sur présentation de la carte d'adhésion 2008.